



LEGENDE

Secteurs de l'AVAP

- Secteurs d'intérêt architectural ou urbain.
- Secteurs d'extension récente.
- Secteurs d'intérêt paysager.
- Secteurs d'intérêt paysager à constructibilité limitée.

Éléments de dessin

- Immeubles classés et inscrits MH.
- Abords de 500m (servitude MH).
- Jardin, douves et terrasses du château, inscrits Monument Historique (MH).
- Site classé.
- Hydrographie.
- ∠ Cônes de vue remarquables.
- ∠ Cônes de vue exceptionnels.

Espaces d'intérêt patrimonial

- Parc d'agrément remarquable.
- Parc étagé.
- Polagers.
- Espace vert remarquable.
- Espace urbain remarquable.

63 - PUY-DE-DOME - SAINT-SATURNIN

AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

P1 - PLAN DE REPERAGE SECTEURS COMMUNE - 30 JUIN 2017

SECTEURS DE L'AVAP

Pour être annexé à la délibération d'approbation de l'AVAP en date du 30 Juin 2017

P1
30 JUIN
2017

1:4500ème
0 45 m 90 m 180 m